



---

**8e assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
le mercredi 3 décembre 2025, à 19 h  
au Centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy  
Salle RC16  
965, rue Valentin**

---

**SONT PRÉSENT.E.S :**

M.	Réal Jean	Président
M.	François Monnou	Secrétaire
M <sup>me</sup>	Diana Polovei	Trésorière
M.	Daniel Laporte	Administrateur
M <sup>me</sup>	Valérie Poirier	Administratrice
M <sup>me</sup>	Rosalie Tohoue	Administratrice
M.	Jean-Luc Lavoie	Conseiller municipal, district de la Pointe-de-Sainte-Foy

**SONT ABSENT.E.S :**

M.	Paul-André Proulx	Administrateur
----	-------------------	----------------

**Il Y A QUORUM**

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M <sup>me</sup>	Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications
-----------------	------------------	--

12 personnes assistent à l'assemblée.

L'horaire mentionné dans le procès-verbal est celui prévu dans l'ordre du jour et ne reflète pas nécessairement l'horaire réel de la séance.

- |  |                |
|--|----------------|
| 1. Ouverture de l'assemblée  | <b>19 h 00</b> |
| Réal Jean ouvre la séance à 19 h 00.   |                |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  | <b>19 h 03</b> |
| L'ordre du jour est adopté sans modification.<br><i>Adopté à l'unanimité</i>   |                |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 24 septembre 2025 et de l'assemblée extraordinaire du 22 octobre.   | <b>19 h 05</b> |
| Sur proposition de Valérie Poirier, appuyée de Diana Polovei, le procès-verbal de l'assemblée du 24 septembre est adopté.<br><i>Adopté à l'unanimité</i>   |                |
| Sur proposition de Rosalie Tohoue, appuyée de Diana Polovei, le procès-verbal de la rencontre du 22 octobre est adopté. Ce document ne contient pas de résolution, puisqu'il n'y avait pas quorum lors de l'assemblée régulière.<br><i>Adopté à l'unanimité</i>  |                |
| Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de François Monnou, le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 octobre est adopté.<br><i>Adopté à l'unanimité</i>  |                |
| • Affaires en découlant : des discussions sont prévues plus loin dans l'ordre du jour  |                |
| 4. Période d'information du conseiller municipal   | <b>19 h 10</b> |
| <b>Jean-Luc Lavoie :</b>   |                |
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Remercie les citoyens pour leur appui.</li><li>- Aura comme mandat la présidence de l'arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge, d'Expocité, du comité consultatif en urbanisme de l'arrondissement et sera responsable des relations avec les commerçants dans le dossier du Tramway.</li><li>- Priorités : nouveau point de service de la bibliothèque dans le quartier, réaménagement du parc du Campanile avec de nouveaux équipements, aménagement du corridor vert Vélocité, sécurité routière, boisé Nelson (en vue de devenir un boisé urbain).</li><li>- Tiendra un bilan avec les citoyens dans la prochaine année.</li><li>- A fait une première intervention pour l'enlèvement des bollards sur CVC Nelson pendant la période hivernale.</li><li>- A eu une rencontre avec le RTC et le STMI concernant la problématique de bruit des autobus. Une rencontre aura lieu prochainement avec les citoyens.</li><li>- Dépôt du budget de la Ville de Québec : abolition d'une soixantaine de postes par attrition, hausse de taxes de 1,9% et harmonisation du taux de taxation dans tous les arrondissements.</li></ul> |                |

## 5. Période de questions et commentaires du public

**19 h 20**

- Un citoyen qui habite au coin du chemin Saint-Louis et de la rue Espéranto déplore la vitesse élevée sur le chemin Saint-Louis, surtout en fin de journée. Il a déjà fait 2 demandes au 311, sans succès. Il demande au conseil de quartier d'intervenir. Plusieurs citoyens corroborent l'information.
- Un citoyen demande ce qu'il advient du corridor de vélo prévu entre le tronçon de la rue Nelson et l'école de Rochebelle.
- Un citoyen mentionne que le déneigement du trottoir sur la rue Valentin n'est pas adéquat et qu'à certains endroits, il y a présence de plaques de glace. Un autre citoyen mentionne que c'est le même problème sur le chemin Saint-Louis.

Réal Jean mentionne qu'il y aura une nouvelle politique de déneigement. Jean-Luc Lavoie fera une demande afin d'avoir des informations concernant la vitesse et le déneigement.

- Un citoyen souhaiterait que le conseil de quartier remercie officiellement par voie de résolution madame Corriveau pour son travail et qu'il félicite la nomination de M. Jean-Luc Lavoie à titre de conseiller municipal.

## 6. Suivi des dossiers en cours et affaires nouvelles

**19 h 30**

### • Projet « initiative en matière de biodiversité » (suivi)

Valérie Poirier a eu des communications avec Marie-Hélène Jacques. Ils ont besoin d'une signature pour le projet d'entente. Valérie Poirier va envoyer l'entente par courriel. Elle rappelle qu'un montant de 4000\$ a été octroyé au conseil de quartier pour le jardin d'habitat, projet proposé par Marie-Ève Martel. Le processus a été long pour obtenir les autorisations nécessaires pour l'usage de la parcelle de terrain nécessaire pour le projet d'habitat.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-41**

Sur proposition de Réal Jean, appuyée de Rosalie Tohoue, il est résolu de nommer Valérie Poirier comme signataire représentant le conseil de quartier pour le projet de jardin d'habitat, déposé dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation pour les conseils de quartier | Initiatives en faveur de la biodiversité

### *Adopté à l'unanimité*

Valérie Poirier mentionne que l'échéance pour la prochaine subvention de biodiversité est fixée au 15 janvier 2026 et rappelle aux membres du conseil qu'ils peuvent discuter de nouvelles idées à mettre en place. Alexandra Mauger spécifie que la Ville de Québec va accepter les résolutions qui vont arriver après le 15 janvier et que les projets pourront s'étendre sur 16 mois au lieu de 12.

### • Projet de mobilisation à la sécurité routière (suivi)

Il n'y avait pas de bénévoles disponibles pour faire la distribution des pancartes en octobre. Il est maintenant trop tard pour les installer. Le point sera remis à l'ordre du jour lorsque le moment sera opportun.

- Proposition d'états généraux sur les conseils de quartiers (discussion)

Réal Jean mentionne qu'il n'y a pas suffisamment de membres au conseil de quartier en ce moment. Il y a une volonté qui circule voulant que les conseils de quartier passent d'un « statut consultatif » à celui « ayant des pouvoirs ». Ce point sera donc reporté, étant donné le manque de membres au conseil de quartier.

- Retrait hivernal des balises sur le boulevard Neilson (information)

Les bollards ont été retirés afin de faciliter le déneigement. La piste du CVC demeure toutefois fonctionnelle et continue à être déneigée. Une citoyenne mentionne que cela ne règle pas les enjeux de sécurité pour les cyclistes. Les équipes de CVC de la ville ont été avisées de la problématique.

- Suivi de la rencontre du 1er décembre avec CDPQ-Infra (tramway) (information)

Réal Jean a assisté à une 2<sup>e</sup> rencontre le 1<sup>er</sup> décembre. La préoccupation de la Caisse en ce moment est de s'assurer que les citoyens soient au courant des projets de CDPQ-Infra et qu'ils puissent faire part de leurs préoccupations. Réal Jean mentionne qu'il y a donc un canal d'information entre CDPQ-Infra et les citoyens. Le site [Tramcité.info](#) peut être utilisé pour avoir davantage d'informations. Une prochaine rencontre est prévue en juin.

## 7. Affaires internes 20 h 30

- Correspondance et secrétariat  
Aucune

- Trésorerie
  - Le solde au compte est de 1397\$
  - Les chèques qui n'avaient pas été encaissés l'ont été.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-42**

Sur proposition de Diana Polovei, appuyée de Daniel Laporte, il est résolu d'autoriser le paiement de 150\$ pour la rédaction du procès-verbal de décembre. Un virement de 150\$ sera effectué par la trésorière pour payer la secrétaire de soutien, M<sup>me</sup> Martine Gagnon.

*Adopté à l'unanimité*

- Démissions de Paul-André Proulx et de Daniel Laporte

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-43**

Sur proposition de Réal Jean, appuyée de Diana Polovei, il est résolu de remercier Paul-André Proulx et Daniel Laporte pour leur implication au sein du conseil de quartier.

*Adopté à l'unanimité*

- Assemblée d'élections et recrutement

Les membres du conseil de quartier font part de leur motivation à faire partie du conseil de quartier. Un citoyen demande en quoi consiste le rôle du conseil de quartier lorsqu'il y a des problématiques. Il est mentionné que le conseiller

municipal est toujours présent lors des assemblées pour écouter les citoyens et que les membres des conseils de quartier tentent, dans la mesure du possible, de faire en sorte que les inquiétudes des citoyens soient entendues par les bonnes personnes. Réal Jean mentionne qu'un appel à candidatures sera lancé afin de recruter de nouveaux membres. Il y aura d'ailleurs des élections en janvier lors de la prochaine assemblée.

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-44**

Sur proposition de Daniel Laporte, appuyée de Diana Polovei, il est résolu de remercier madame Anne Corriveau pour son implication au sein du conseil de quartier à titre de conseillère municipale pour le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

*Adopté à l'unanimité*

### **RÉSOLUTION CQPSF-25-CA-45**

Sur proposition de Valérie Poirier, appuyée de Rosalie Tohoue, il est résolu de féliciter monsieur Jean-Luc Lavoie pour sa nomination comme conseiller municipal pour le quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy.

*Adopté à l'unanimité*

8. Divers **20 h 45**

- Un citoyen mentionne qu'en décembre 2023, lors de l'assemblée du conseil de quartier, un projet résidentiel avait été présenté pour le 3500, chemin des Quatre Bourgeois. Jean-Luc Lavoie précise que le projet n'a pas été abandonné et qu'il s'informera des suites du projet.
- Boisé des Compagnons : des arbres ont été abattus pour faire place à l'agrandissement de l'école. Il semblerait que davantage d'arbres aient été abattus que ce qui était prévu. Jean-Luc Lavoie que mentionne qu'après vérification, les plans ont été respectés. Alexandra Mauger mentionne que l'information est disponible sur le site de la Ville de Québec.

9. Évaluation de la rencontre et levée de l'assemblée **20 h 50**

Les personnes présentes sont satisfaites de la rencontre.

La séance est levée à 20 h 45.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Martine Gagnon, révisé par François Monnou et Réal Jean.

---

Réal Jean, président

---

François Monnou, secrétaire